

Neuchâtel, juin 2024

PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES DE CHIENS (PAM), ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Madame, Monsieur,

Pour la 21^e année consécutive, nos éducatrices PAM dispenseront des cours dans les classes de 3^e année, accompagnées de leurs chiens. Cette animation est totalement gratuite pour les écoles du canton de Neuchâtel.

Ce programme de prévention des accidents contre les morsures de chiens gracieusement offert aux élèves de 3^e année revêt une importance toute particulière puisque nous n'avons plus eu à déplorer de cas graves de morsure sur enfants depuis plusieurs années.

Bien que ce cours ne soit pas obligatoire, nous vous conseillons vivement d'inscrire votre classe en utilisant le lien suivant, ouvrant sur une page explicative que vous voudrez bien lire attentivement ([🔗 LIEN](#)).

De plus, cette année vous pouvez vous inscrire grâce à un formulaire en ligne ([🔗 LIEN](#)). Votre direction recevra une copie du rendez-vous de la séance confirmée qui pourra se dérouler de fin septembre 2024 à fin juin 2025.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information souhaité.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Sig. Dr P.-F. Gobat, vétérinaire cantonal